

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL SUD-OUEST

LIGUE WILAYA DE FOOTBALL NAAMA

Site web : <https://www.lwfnaama.dz/> Facebook : lwfnaama / Email: lwfnaama@hotmail.fr

COMMISSION WILAYA DE DISCIPLINE

Procès –Verbale N°13 Séance du 11/04/2023

Membres Présents :

MM LASKRI Habib Président
CHELLALI Ahmed Secrétaire
KHERRAFI Ghrissi Membre

***Championnat Division Honneur ***

ORDRE DU JOUR

1- Traitement des affaires

1 °) TRAITEMENT DES AFFAIRES

- Vu les pièces versées au dossier

13^{ème} journée

AFFAIRE N°44: Rencontre WAB // CASEK du 07-04-2023

Joueurs expulsés :

- BOUKHALFA Sofiane Licence n° 22W45J0033 « CASEK » pour jeu brutal
Sanction 02 match ferme Article 110 des R.G. de la FAF
- BENSALAM Abdelkader Licence n° 22W45J0022 « CASEK » pour insulte en fin partie
Sanction 02 match ferme + Amende de 2500.00 Article 112 des R.G. de la FAF
- KASDIR Alaidine Licence n° 22W45J00027 « CASEK » pour insulte en fin partie
Sanction 02 match ferme + Amende de 2500.00 Article 112 des R.G. de la FAF

Joueurs Avertis :

- Mohcine Mohamed haouari Licence n° 22W45J0252 «CASEK » pour Jeu Dangereux
- ALOUI Habib Licence n° 22W45J0020 «CASEK » pour Jeu Dangereux
- KADRI Hassane Licence n° 22W45J0149 «WAB » pour Jeu Dangereux
- HASSANE Mohamed Licence n° 22W45J0168 «WAB » pour Conduite anti sportif

AFFAIRE N° 44: Rencontre CSBA // JMK du 07-04-2023

Joueurs Avertis :

- ZIANI Younes Licence n° 22W45J0130 «JMK » pour Conduite anti sportif

AFFAIRE N° 45: Rencontre MBA // JNT du 06-04-2023

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu les pièces versées au dossier
- Attendu que l'arbitre de la rencontre MBA//JNT na pas en lieu suite de l'absence de l'équipe JNTiout au lieu et heure prévue de la rencontre
- Attendu qu' après la tente d'un laps de temps réglementaire l'arbitre établie un constat d'absence de l'équipe JNTiout
- Attendu que l'arbitre en agissant de la sort a fait une juste application de la réglementation.

Par ces motifs la commission décide (Article 62 des R.G de la FAF. Phase retour)

- Match perdu par pénalité pour JNT pour en attribuer le gain au MBA qui marque (trois)
03 point et un score de trois (03) but a zéro (00)
- Défalcation de 06 points pour l'équipe JNT
- Amende de 15.000.00DA de l'équipe JNT.

AFFAIRE N° 43: Rencontre ECB// IRBA du 07-04-2023

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que l'arbitre de la rencontre ECB//IRBA na pas en lieu suite de l'effectif réduit de l'équipe ECB au lieu et heure prévue de la rencontre
- Attendu qu' après la tente d'un laps de temps réglementaire l'arbitre établie un constat l'effectif réduit de l'équipe ECB
- Attendu que l'arbitre en agissant de la sort a fait une juste application de la réglementation

Par ces motifs la commission décide (Article 57 des R.G de la FAF. Phase retour)

- Match perdu par pénalité pour ECB pour en attribuer le gain au IRBA qui marque (trois) 03 point et un score de trois (03) but a zéro (00)
- Défalcation de 06 points pour l'équipe ECB
- Amende de 15.000.00DA de l'équipe ECB.

**Président de la Commission
H.LASKRI**